



Développer des partenariats associatifs avec des entreprises et fondations mécènes

PUBLIC

Salariés ou bénévoles d'association, fondation, fonds de dotation et collectivités, dirigeants de PME
Pré-requis : 1^{ère} expérience de la relation ONG – entreprises.

OBJECTIFS

- Identifier les évolutions sociétales actuelles
- Savoir élaborer une stratégie de partenariats privés porteuse de sens pour chaque partie
- Connaître l'approche fiscale et juridique du mécénat et du sponsoring
- S'outiller pour la mise en œuvre opérationnelle

PROGRAMME

- Café d'accueil
- Repérage de vos attentes

LE CADRE

- Les fondamentaux de la RSE
- Données françaises de 2015/16

STRATEGIE

- Approche stratégique :
 - 4 types de sens possibles de votre politique
 - positionner votre organisation
 - définir votre image de marque : valeurs, vision, missions, relationnel partenarial
 - état des lieux des relations à vos parties prenantes
 - analyser les actions de vos concurrents
 - que souhaite le personnel à l'interne ?
- Cadre juridique et fiscal. Définition du mécénat d'entreprise. Le distinguer du sponsoring : exemples
- Les différentes formes de mécénat d'entreprise. Exemples
- Quelles attentes spécifiques des Associations, des fondations et entreprises ?



ETRE PARTENAIRES

- Les différentes formes d'implication du personnel de l'entreprise partenaire
- Votre outillage
 - cibler des partenaires
 - approcher les prospects
 - choisir des modalités partenariales
 - communiquer sur le partenariat
 - évaluer le partenariat

PERSPECTIVES

- Les clés de la réussite
- Votre plan d'action individuel

PEDAGOGIE

Débat et réflexion personnelle
Echange de bonnes pratiques
Bibliographie
Jeu de rôle
Apports pratiques et théoriques
Référence d'études récentes

DATE

Mardi 6 décembre 2016
(9h00 – 17h45)

LIEU

Villeurbanne (Pôle Pixel)

TARIF (somme nette de taxe, hors frais de repas, par personne)

Asso budget 2015 sup 35 K : 278 €

Asso budget 2015 inf 35 K : 185 €

(joindre une copie)

Collectivité, entreprise, fondation, fonds : 480 €

INSCRIPTION

Conditions détaillées sur www.accointance.fr rubrique agenda "formations à venir".

Tél : 06 83 41 54 10